

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°5099 - Vendredi 10 Avril 2026 - Prix : 200 Fc

CRISE AU CHN EL-MAAROUF

La marche pacifique interdite par la préfecture



Photo d'illustration

ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

21 Chawwal 1447

Prières aux heures officielles

Du 06 au 10 Avril 2026

Lever du soleil:

06h 081mn

Coucher du soleil:

18h 11mn

Fadjr : 04h 58mn

Dhouhr : 12h 13mn

Ansr : 15h 23mn

Maghrib : 18h 11mn

Incha : 19h 25mn



LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ :

Aboubacar A. Mze : " Ma vision est de réformer l'institution pour que chacun sente l'utilité "

Sous l'égide du bureau Interpol Comores, la police nationale a annoncé la création de deux brigades spécialisées : l'une contre la cybercriminalité et l'autre contre la criminalité liée à la propriété intellectuelle. Le commissaire Aboubacar Ahmed Mze, directeur d'Interpol Comores, revient sur les raisons et les ambitions de ces projets.

"Les Comores ne peuvent plus rester en marge face à la multiplication des attaques en ligne et des réseaux de contrefaçon. Notre urgence est de protéger nos auteurs et l'ensemble des citoyens." C'est par ces premiers mots que le commissaire Aboubacar nous a accueillis dans son bureau. Chez nous, les actes de criminalité numérique prennent de l'ampleur chaque jour, avec de nouveaux paysages de menaces. Le gouvernement a ratifié les conventions de Malabo et de Budapest, mais reste le seul pays signataire à

ne pas avoir mis en place de structure dédiée selon notre interlocuteur. « Nous n'avons ni centre d'accueil pour les victimes, ni dispositif pour identifier, rechercher ou localiser le piratage informatique. Il est urgent d'agir. » La future brigade contre la cybercriminalité ciblera les fraudes en ligne, l'usurpation d'identité, le phishing et le harcèlement numérique. Mais elle aura aussi une mission éveilleuse : « La brigade devra travailler avec les jeunes et les institutions pour instaurer une véritable culture numérique. »

Le commissaire Abou souligne également l'absence de cadre solide pour protéger les auteurs et créateurs : « Le vide structurel a favorisé l'envahissement de la contrefaçon : faux vêtements, parfums, appareils électroniques, médicaments, diplômes, mais aussi piratage musical et duplication illégale des œuvres artistiques. Les artistes, musiciens et écrivains réclament fréquemment une protection réelle

de leurs droits. » La brigade mixte, en partenariat avec l'office comorien de la propriété intellectuelle (OCPI), aura pour mission de protéger les marques, valoriser les brevets et garantir le respect des droits d'auteur. « Certains pirates de marques déposées pourraient même être poursuivis pour crimes à la propriété intellectuelle devant la cour pénale internationale », rajoute-t-il.

Selon le chef de bureau, Interpol Comores accompagnera techniquement et juridiquement la mise en place de ces brigades, conformément à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale de décembre 2000. Les ministères de tutelle assureront la création des structures, tandis qu'Interpol apportera un soutien en matière de renforcement des capacités et un appui logistique. Le commissaire annonce également l'ouverture d'antennes Interpol au port de Moroni, à l'aéroport de Moroni, puis à Anjouan, afin de mieux canaliser et identifier les activités crimi-



nelles aux frontières nationales. Il rappelle la mission élargie d'Interpol : « Interpol n'est pas seulement une organisation qui lutte contre les véhicules volés. Nous combattons la criminalité transnationale organisée sous toutes ses formes : trafic de migrants, traite des personnes, trafic de drogues, blanchiment d'argent, trafic d'ar-

mes, crimes pharmaceutiques, propriété intellectuelle, cybercriminalité et terrorisme. Ma vision est de réformer l'institution pour que chacun sente l'utilité d'Interpol dans le cadre de la coopération institutionnelle. »

Aticki Ahmed Ismael

16ÈME CONFÉRENCE D'ARC :

Le pays s'engage pour une résilience climatique renforcée

Les Comores participent à la 16ème conférence d'ARC à Addis-Abeba pour renforcer leur position dans les mécanismes africains d'assurance climatique et promouvoir des solutions adaptées aux petits États insulaires face aux défis climatiques.

Du 07 au 10 avril, la délégation comorienne participe à la 16ème conférence d'ARC à Addis-Abeba. Cette participation vise à consolider la position des Comores dans les mécanismes africains d'assurance contre les risques climatiques : renforcer la coopération technique avec les partenaires continentaux, promouvoir des solutions adaptées aux réalités des petits États insulaires et défendre une approche plus équitable et efficace du financement des réponses aux catastrophes. La conférence offre une plateforme pour les



Comores de partager leurs expériences et bonnes pratiques en matière de gestion des risques climatiques, tout en apprenant des autres pays africains. Les discussions porteront notamment sur les mécanismes innovants de financement, les stratégies d'adaptation et les technologies vertes

adaptées aux contextes insulaires.

Le renforcement de la résilience climatique est une priorité pour les Comores, qui subissent de plein fouet les impacts du changement climatique. Les îles sont particulièrement vulnérables aux phénomènes météorologiques extrêmes tels que les

cyclones, les inondations et les sécheresses, qui menacent les secteurs clés de l'économie comme l'agriculture et le tourisme. Les avancées obtenues dans le cadre de REPAIR illustrent la volonté des Comores de devenir un acteur crédible et engagé dans la gouvernance régionale des risques climatiques. Le pays confirme sa détermination à porter la voix des États vulnérables et à contribuer activement aux solutions africaines face aux défis climatiques. Le pays poursuit son engagement en faveur du renforcement de la résilience climatique en Afrique, après le succès enregistré lors de la réunion annuelle du programme REPAIR de mars 2026 en Afrique du Sud, marquée par la reconnaissance du rôle croissant de notre pays dans les mécanismes africains de financement des urgences climatiques.

Grâce à sa participation à ces

initiatives régionales, les Comores visent à améliorer sa capacité à faire face aux défis climatiques et à protéger ses populations et son économie. La réussite de ces initiatives dépendra de la mobilisation continue des ressources et du soutien des partenaires internationaux. Les Comores comptent sur la solidarité africaine et internationale pour mettre en œuvre ses projets ambitieux de résilience climatique et assurer un développement durable aux générations futures. Les résultats attendus seront cruciaux pour définir les prochaines étapes de la stratégie climatique des Comores et renforceront sa position en tant que leader régional dans la lutte contre le changement climatique. Le pays se dit prêt à relever les défis et à contribuer à l'effort collectif pour un avenir plus vert et plus résilient en Afrique.

El-Aniou Fatima

NAUFRAGE AU LARGE D'UROPVENI

La vedette Fomboni Express portée disparue avec trois membres d'équipage

Partie d'Uropveni avec des passagers et une cargaison importante, la vedette Fomboni Express a chaviré quelques minutes après son départ sous l'effet de fortes vagues. Si les passagers ont pu être secourus, trois membres d'équipage restent introuvables, suscitant une vive inquiétude à Fomboni.

Selon les premières informations, la vedette Fomboni Express avait quitté Uropveni avec un important chargement et sept passagers à bord. Peu après son départ, l'embarcation aurait chaviré sous la pression de fortes vagues, projetant l'ensemble de la cargaison à la mer. Dans la confusion, deux passagers ont tenté de rejoindre les côtes de Ngazidja. Épuisés, ils ont

finalément été secourus par une vedette de passage. Cette dernière est ensuite retournée sur les lieux du drame afin de porter assistance aux autres occupants. Cependant, selon des témoignages concordants, les deux commandants ainsi que le propriétaire de la vedette auraient refusé d'abandonner l'embarcation renversée.

À leur retour sur zone, les équi-

pes de secours n'ont retrouvé ni la vedette Fomboni Express, ni ses trois membres d'équipage, toujours portés disparus à l'heure actuelle. À Mabahoni, à Fomboni, où l'embarcation était attendue aux environs de 14 heures, l'inquiétude est rapidement montée. De nombreux proches et habitants s'étaient rassemblés pour accueillir les passagers, avant de céder à l'angoisse face au

silence prolongé et à l'impossibilité de joindre les occupants par téléphone. La nouvelle du naufrage a finalement plongé la foule dans la stupeur. Les opérations de recherche doivent se poursuivre ce jeudi 9 avril afin de tenter de retrouver les disparus.

Riwad

CRISE AU CHN EL-MAAROUF

La marche pacifique interdite par la préfecture

À l'approche de la mobilisation citoyenne prévue ce vendredi 10 avril à 13h30, le bras de fer s'intensifie entre les organisateurs du mouvement et les représentants de l'État. Alors que le collectif des soignants, soutenu par une large frange de la société civile appelle à une marche pacifique pour porter des revendications légitimes et urgentes, la préfecture de Moroni a choisi d'opposer un refus catégorique.

L'exercice du droit de manifestation, bien que constitutionnel, reste encadré par une procédure de déclaration pré-

alable auprès de l'autorité administrative. Pour ce rassemblement spécifique, c'est au Préfet de Moroni qu'incombe la responsabilité de délivrer le précieux sésame. Malgré un dossier déposé en bonne et due forme par les représentants de la société civile, l'autorité préfectorale a officiellement signifié son refus d'autoriser le regroupement. Le motif invoqué repose sur une crainte de « dégénérescence » du cortège. En clair, la préfecture redoute que la marche ne bascule dans le désordre et souhaite, selon ses termes, éviter tout trouble à l'ordre public. Pour les autorités, le risque de voir cette mobilisation initiale-

ment pacifique se transformer en heurts est jugé trop élevé, particulièrement dans ce climat de tension. Une décision administrative illustrant, hélas une fois de plus, la difficulté de concilier les libertés publiques et les impératifs de sécurité intérieure.

Pourtant, ce qui n'était au départ qu'une grogne professionnelle limitée au secteur de la santé a muté. Le ralliement de la société civile a transformé cette initiative en un mouvement social de grande ampleur, dénonçant la précarité généralisée des conditions de travail et le manque de moyens criant à l'hôpital de référence. En dépit de

ce refus préfectoral, l'incertitude plane. La société civile, tout en prônant un « dialogue franc » avec les autorités, semble désarçonnée. Passera-t-elle outre l'interdiction ? Sur le plan légal, maintenir le rassemblement expose probablement les manifestants à une intervention musclée des forces de l'ordre pour les disperser.

Selon nos dernières informations, les organisateurs peaufinent encore leur stratégie en coulisse : certains, plus ou moins hésitants, appellent à respecter la décision pour éviter toute confrontation, tandis que d'autres, déterminés, envisagent des formes de protestation

alternatives pour que leurs revendications ne restent pas "lettre morte". Une réunion de la société civile a lieu au CHN El-Maarouf à ce sujet, à l'heure où nous écrivons ces lignes. Par ailleurs, le collectif des grévistes maintient son appel à la sensibilisation et assure que la volonté de marcher pacifiquement reste intacte. Le rendez-vous de demain, fixé à 13h30, s'annonce comme un test de résistance. Les citoyens, suspendus aux décisions des leaders syndicaux, attendent de voir si ce conflit se dénouera par une reprise du dialogue ou pas.

Hamdi Abdillahi Rahilie

HADJ 2026 :

La tournée de sensibilisation s'achève à Mayotte

À l'approche du hadj, les autorités intensifient la sensibilisation des futurs pèlerins à travers l'archipel. De Ngazidja à Mayotte, en passant par Anjouan, les rencontres se multiplient pour mieux préparer ce voyage spirituel. Entre exigences physiques, encadrement religieux et organisation logistique, tout est mis en œuvre pour garantir un pèlerinage réussi.

La tournée de sensibilisation, conduite par l'Agence nationale du hadj et de l'oumra (Anho), s'est poursuivie ce week-end à Mayotte, marquant une étape importante dans la préparation des futurs pèlerins comoriens. Après deux rencontres à Ngazidja et une autre organisée à Ndzouani à la fin du mois de Ramadan, la délégation

conduite par le directeur général, accompagnée du conseiller du chef de l'État chargé de l'intégration régionale et des ONG, a été accueillie par plusieurs acteurs religieux et institutionnels de l'île. Sur place, la délégation a rencontré les agences partenaires, les conseillers du grand cadî de Mayotte ainsi que des représentants d'associations religieuses, notamment Wuzuri Wadini et Mountakab Nourou. Cette rencontre, qualifiée de « réussie » par le directeur général, s'inscrit dans une dynamique de sensibilisation et d'accompagnement des futurs pèlerins, afin de leur fournir les clés nécessaires avant, pendant et après le hadj.

« Il s'agit d'un voyage sacré et spirituel qui exige une préparation rigoureuse », tient à rappeler le

directeur général. Selon lui, le pèlerinage à La Mecque n'est pas seulement un déplacement physique, mais une expérience spirituelle profonde qui demande patience, endurance et sacrifices. « Le hadj est un voyage éprouvant, mais sa récompense est immense », insiste-t-il, invitant les fidèles à se préparer moralement, physiquement et financièrement. Dans le même sens, le conseiller cadial a salué les efforts fournis par l'Anho dans l'encadrement des pèlerins. Il a encouragé les fidèles à accomplir ce pilier de l'islam dans les meilleures conditions, tout en soulignant l'importance de la formation préalable pour éviter les difficultés liées aux rites et aux conditions de séjour en Arabie Saoudite.

De son côté, le conseiller du

chef de l'État a salué l'assistance pour sa mobilisation. Il a également mis en avant les efforts déployés par les autorités nationales pour améliorer l'organisation du hadj et renforcer l'unité entre les îles à travers des initiatives à caractère religieux, loin de toute considération politique. Cette étape à Mayotte marque également la clôture d'un vaste programme de formation lancé le 28 février dernier à Mkazi. La campagne s'est ensuite poursuivie dans plusieurs localités, notamment à Fumbuni le 7 mars, puis à Mutsamudu le 14 mars, avant de s'étendre à Mayotte. Durant cette tournée, des formateurs et des figures religieuses ont transmis aux participants les connaissances essentielles liées aux rites et aux exigences du hadj.

Selon les organisateurs, les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des enseignements reçus. La cérémonie de clôture, organisée à Kwambani, dans la commune de Ntsigoni, a rassemblé de nombreux responsables d'agences agréées et représentants d'associations comoriennes. Au terme de cette tournée, l'Anho réaffirme sa volonté de mieux encadrer les pèlerins comoriens et de garantir un accompagnement optimal pour ce voyage. Plus qu'un simple déplacement, le hadj apparaît ainsi comme une épreuve de foi nécessitant une préparation complète, à la hauteur de son importance spirituelle.

Ibnou M. Abdou

CRISE AU CHN EL-MAAROUF :

Karihila libre

Libéré après une nuit en garde à vue, Ahmed Abdou Mmadi Karihila, figure de proue des soignants contractuels de l'hôpital El-Maarouf, a été déféré devant le parquet mercredi 8 avril. À l'issue de l'audition, la procédure a été classée sans

suite, entraînant la relaxe immédiate du représentant syndical qui a pu regagner son domicile.

Accompagné de son avocat, Maître Idriss Saandi, Karihila a été entendu par la procureure au terme de son

interpellation. Ce dénouement juridique est un grand soulagement pour ses confrères du collectif, lesquels n'ont pas cessé de le soutenir depuis son arrestation. Cette décision signifie que les éléments recueillis ne justifiaient pas l'exercice de poursuites pénales,

faute de preuves suffisantes ou d'infraction caractérisée. Ce qui confirme le non-lieu du dossier, permettant à l'intéressé de retrouver sa liberté. Pour rappel, les représentants du collectif des contractuels ont rencontré le président de l'Assemblée nationale, Moustadroine Abdou, jeudi 2 avril dernier. Celui-ci leur avait promis une réponse dans les plus brefs délais. Mais depuis, aucune réponse formelle n'a encore filtré de cet échange, mais la démarche illustre la volonté du mouvement d'ouvrir un canal de discussion avec les autorités.

Face à l'absence de garanties, la mobilisation se réorganise. Les soignants préparent pour ce vendredi 10 avril, une journée de sensibilisation, préalable à une action de rue si leurs demandes (régularisation des statuts, alignement salarial et fin des pressions) restent lettre morte. La société civile,

qui s'est solidarisée, appelle, elle aussi à un « dialogue franc entre toutes les parties afin de préserver un système de santé au service de la population comorienne ». Un soutien cristallisant un mécontentement plus large.

Dans ce climat encore tendu, le porte-parole du collectif, joint par téléphone, donne le ton pour les jours à venir : « Nous avons choisi la voie du dialogue jusqu'à lors. Si aucune réponse favorable à nos revendications n'est pas actée d'ici là, nous battons le pavé par une manifestation pacifique le vendredi 10 avril, et pour dire non aux intimidations qui tentent d'étouffer notre cri de détresse. Chaque soutien compte, restons unis et déterminés face à ces injustices », a-t-il déclaré.

Hamdi Abdillahi Rahilie



FIFA ARENA :

L'AFD a signé le protocole d'accord

C'est lors d'une cérémonie tout en sobriété, que le Directeur d'agence de l'Agence Française de Développement a posé sa signature dans ce document qui doit être encore paraphé et signé par l'instance fédérale du football mondial, la FIFA. Lors de cette cérémonie, le président de la FFC a qualifié cet engagement, de « porteur d'espoir pour de nouveaux partenariats ».

"**C**her président de la Fédération de football des Comores, et chers représentants des municipalités, c'est une fierté de se réunir aujourd'hui pour la signature de ce mémorandum entre l'Agence Française de Développement et la Fédération internationale de football association, représentée par la Fédération de Football des Comores, et le ministère de l'éducation de l'Union des Comores », devait déclarer le Directeur de l'AFD à Moroni, Thierry Liabastre. Et ce dernier de montrer l'importance de s'engager dans ce projet. « Permettez-moi d'insister sur deux idées fortes qui guident ce

partenariat : La convergence stratégique entre investissements éducatifs indispensables et développement, la mise en œuvre concrète et durable sur le terrain ».

Ce projet vient se greffer sur les nombreux engagements déjà réalisés et en cours de l'AFD, notamment sur l'appui à une bonne éducation. Entre 2021 et 2026 à travers le projet d'amélioration de l'environnement scolaire (PAES), qui a un portefeuille de 21,6 millions d'euros, l'AFD s'est engagé à réhabiliter et moderniser près d'une cinquantaine d'établissements scolaires sur l'ensemble du territoire national. À Ngazidja, on peut citer la réhabilitation du lycée de référence, ou encore l'école primaire de la coulée. C'est pourquoi, lors de son intervention, M. Liabastre a tenu à rappeler l'importance de cet accord. « Ce protocole est une réponse concrète et pragmatique à un objectif ambitieux, faire du sport un moteur d'éducation et d'inclusion ». Enfin il est revenu sur l'engagement des parties prenantes au projet. « En signant aujourd'hui, l'AFD, la FIFA, et le Ministère de l'Education s'en-



gagent à construire des équipes de qualité, à renforcer les capacités locales, et à créer les conditions d'une appropriation durable par les écoles et les collectivités ».

De son côté, le président de la FFC, tout en se félicitant a tenu à rappeler l'importance de ce pro-

jet par rapport au développement local du football des jeunes, et des jeunes filles en particulier. « Notre objectif est de pousser les jeunes, et les jeunes filles en particulier dès leur jeune âge à pratiquer le football, à s'épanouir au travers de cette discipline, et pourquoi pas devenir demain des

professionnelles. Nous en avons déjà quelques-unes en France, mais nous espérons que dans un futur proche, nous aurons des filles qui se seront formées ici, et qui feront carrière à l'international ».

Imtiyaz

EDUCATION :

Vers un cadre organique révisé

Le ministère de l'éducation a abrité le 8 avril dernier un atelier de modernisation de son cadre organique avec l'appui du projet REHEMA. Cette initiative doit ficeler le système éducatif pour une meilleure gestion.

Les acteurs éducatifs se sont réunis au ministère de l'éducation dans le cadre d'un atelier de diagnostic organisationnel visant à renforcer les activités du ministère.

Cette rencontre doit aboutir à une gouvernance efficace du système éducatif. Lors de cette rencontre cruciale, le secrétaire général du ministère, Saïd Soulé a parlé d'une initiative visant à « identifier les besoins en ressources humaines, reformer le cœur de l'administration du ministère afin de se doter d'une meilleure gestion des enseignants, une distribution plus fluide des manuels scolaires et une supervision accrue dans les salles de classe. Cette réflexion

doit s'assurer de la digitalisation, et de l'intégration des nouveaux outils numériques dans la structure organisationnelle ».

Cet atelier appuyé par la Banque mondiale est un moyen stratégique de renforcer l'éducation et l'enseignement au niveau du pays tout en modernisant les outils pédagogiques. A travers le projet REHEMA, les participants travaillent sur plusieurs points comme l'analyse de l'existant, l'évaluation des faiblesses de la structure actuelle, l'opti-

misation des flux, la fluidification de la communication entre les directions centrales et les antennes régionales, puis l'adéquation du poste-profil. Le succès de cet examen doit renforcer les compétences des agents et à optimiser les outils numériques du ministère. A terme, le projet

REHEMA pour la modernisation du cadre organique se veut un moteur efficace pour la réforme du système éducatif, dans l'objectif de mettre en place une meilleure organisation centrale pour l'éducation et l'enseignement.

Kamal Gamal



Pharmacie de garde

Pharmacie TIA Asgaraly 763 54 30

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 Mohamed Youssouf
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward

A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra
 Abdillahi Hamdi Rahilie
 El-Aniou Fatima
 Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lgazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45